

Rapport d'activités 2011
de la crèche Pérollino
et de son association





Rapport d'activités 2011 de la crèche Pérollino et de son association

1. La crèche et ses activités

La crèche Pérollino a ouvert ses portes le 4 février 2008 à la rue Hans-Geiler 1 à Fribourg. Elle dispose de deux appartements de 4,5 pièces et 3,5 pièces au rez-de-chaussée et d'un jardin aménagé par la crèche. La crèche Pérollino bénéficie d'une autorisation d'exploitation délivrée par le Service de l'enfance et de la jeunesse. Un contrôle général de la structure a été fait en novembre 2011 pour un renouvellement d'autorisation d'exploitation d'ici le printemps 2012. Lors du contrôle, le SEJ calcule la surface totale de jeux de la crèche pour le nombre d'enfants accueillis, il s'assure que la présence du personnel correspond aux normes et recommandations, un entretien avec le personnel est demandé et une observation approfondie du fonctionnement des groupes est réalisée.

1.1. Structure

Le personnel de la crèche Pérollino est constitué de onze personnes, qui sont :

- Marlies Wüthrich, éducatrice de l'enfance à 100%,
- Damaris Rupp, éducatrice de l'enfance à 85%,
- Fabienne Weibel, assistante socio-éducative à 85%,
- Sabina Muminovic, auxiliaire à 85%,
- Christelle Equey, apprentie 2^{ème} année ASE généraliste,
- Angélique Vallon, apprentie 1^{ère} année ASE, formation raccourcie,
- Alexia Conus, stagiaire à 100% depuis août 2011,
- Nzambi Muala Domingos, stagiaire à 100% depuis août 2011,
- Romane Lanzos, stagiaire à 100% depuis août 2011,
- Lidija Koljaj, dame de nettoyage,
- Marisa Rolle, directrice à 70%.

1.2. Activités

Durant cette année 2011, la crèche Pérollino a accueilli 49 enfants de 3 mois à 6 ans.

Le début d'année 2011 a été quelque peu mouvementé. En effet, étant en congé maternité, ce sont les éducatrices qui ont assumé les différentes et nombreuses

tâches administratives de la crèche. A la mi-mars 2011, mon retour au travail a été grandement facilité par l'excellent travail effectué par Mme Rupp et Mme Wüthrich.

La crèche Pérollino fonctionne avec des thèmes qui sont choisis selon la saison, l'envie des enfants et les fêtes.

Après les vacances de Noël et Nouvel An, différents thèmes comme « chaud / froid », « les différences », « les parties du corps » ont été abordés.

Pour chaque nouveau thème, les éducatrices ont au préalable des colloques avec l'ensemble du personnel du groupe. Toutes les personnes présentes peuvent proposer des idées de bricolage, d'animation de cercle, de chant, de poème ou de sortie. Une liste est alors établie et selon la durée du thème, un calendrier des cercles, des activités dirigées et des sorties est créé. Les activités doivent permettre au plus grand nombre d'enfants de réaliser le bricolage. Pour les plus petits ou les plus grands, celui-ci est adapté en fonction de leur âge.

Le personnel de la crèche propose les différentes activités aux enfants. A chaque fois, une grande question se pose :

Le personnel doit-il obliger les enfants à faire une activité ?

Nous ne pensons pas qu'il soit favorable d'obliger un enfant à faire une activité dirigée. En général, nous les encourageons, nous les motivons mais jamais ne les obligeons. Les enfants évoluent par phases. Certains enfants chercheront continuellement le soutien et l'aide d'une éducatrice pour dessiner, bricoler et créer tandis que d'autres ne souhaitent pas « perdre » une minute assis à une table au détriment des copains. En respectant leurs désirs ou leurs souhaits, nous respectons également leur développement

Notre profession implique un suivi des enfants et pour cela, nous observons quotidiennement le développement des enfants dans les activités suivantes : l'arrivée et le départ, la socialisation, le langage, le comportement durant les activités, la motricité globale ou fine, le comportement avec la nourriture, l'autonomie, les connaissances générales, la concentration, etc. Il est important pour les éducatrices d'échanger sur l'évolution des enfants durant une année. Nous avons donc organisé les entretiens parentaux en janvier-février 2011.



Dès le mois d'avril, le groupe Pérolla a organisé des journées en forêt. Afin que la journée se passe au mieux, tout doit être programmé et organisé à la minute près. Une tente et un tipi sont montés. Tout le nécessaire pour l'hygiène des enfants doit être à disposition. Le repas doit pouvoir se cuire sur le feu.

Comment les enfants allaient-ils réagir à cette journée entière en forêt ?



Pas le temps de s'ennuyer. Après la délimitation de la zone de jeu, les enfants ont pu construire, cuisiner et découvrir les nombreuses possibilités de jeux en forêt. Riche expérience qui sera sans aucun doute renouvelée dès le printemps 2012.

Juste avant les vacances d'été, une soirée pique-nique a été organisée à la HEdS, rue des Cliniques à Fribourg. Vous avez répondu présent-e-s à cette magnifique soirée ensoleillée. Les enfants ont eu beaucoup de place pour courir et jouer dans la bonne humeur. Un grand merci à toutes et tous pour cette chaleureuse soirée.

A la rentrée d'août, les nouvelles adaptations ont débuté. Les enfants apprennent rapidement le déroulement de la journée. Des affinités se créent et les jeux symboliques⁽¹⁾ deviennent indispensables tout au long de la journée.



Depuis septembre 2011, voici la composition des groupes :

Groupe Lino

Directrice: Marisa Rolle 70%

Responsable de groupe: Damaris Rupp 85%

Auxiliaire: Sabina Muminovic 85%

Angélique Vallon : apprentie ASE 1^{ère} année

Stagiaire: Nzambi Muala 100%

Stagiaire: Alexia Conus 50%

⁽¹⁾ Les jeux symboliques englobent tous les jeux d'imitation. Ce sont des jeux par lesquels, souvent au travers d'accessoires, l'enfant va reproduire les pratiques du monde des adultes.

Groupe Pérolla

Directrice: Marisa Rolle 70%
 Responsable de groupe: Marlies Wüthrich 100%
 Assistante socio-éducative: Fabienne Weibel 85%
 Apprentie ASE 2^{ème} année: Christelle Equey 60%
 Stagiaire: Romane Lanzos 100%
 Stagiaire: Alexia Conus 50%

Mesdames Frédérique Meuwly et Miléna Rémy sont remplaçantes et peuvent être appelées selon les besoins.

La crèche étant structurée en deux groupes, il est important que les enfants et le personnel puissent garder contact. C'est pourquoi, nous organisons régulièrement des activités, des sorties et des jeux en commun.

Pour terminer dans la joie et la bonne humeur cette année 2011, le brunch de Noël s'est déroulé à la Clinique Générale. Après un copieux déjeuner, les enfants ont pu jouer et regarder le petit film de Noël dont les acteurs n'étaient autres que les enfants du groupe Lino.

2. L'association et son comité

L'association Pérollino est une entité indépendante de la HES-SO//FR. Elle a pour but l'exploitation de la crèche Pérollino pour accueillir quotidiennement les enfants du personnel et des étudiant-e-s de la HES-SO//FR. Le comité de l'association a donc pour tâche la gestion de la crèche.

2.1. Structure

Les membres de l'association sont les parents plaçant leurs enfants à la crèche, les membres fondateurs, ainsi que les étudiant-e-s et les personnels des écoles qui le désirent.

L'association Pérollino est affiliée à la fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF).

Le comité de l'association est constitué de sept personnes, qui sont :

- Danielle Bulliard-Verville, membre, représentante HEdS, site WEB
- Nicolas Caputo, comptable,
- Myrian Carbajal, membre, représentante HEF-TS,
- Corinne Hager, relations extérieures, représentante EIA-FR,
- Gregory Pellissier, membre, site WEB
- Mathias Rossi, secrétaire, représentant HEG,
- Pascale Voirin, présidente.

Le comité a pour mission de gérer la crèche. A cette fin, il se réunit régulièrement pour prendre les décisions nécessaires et épauler la directrice de la crèche qui assiste à toutes les séances de travail.

Conformément aux statuts, une assemblée générale est convoquée une fois par année.

2.2. Activités

Cette année 2011 a vu la reprise, après son congé maternité, de Mme Rolle en mars. Le fonctionnement de la crèche a pris son rythme de croisière avec les deux groupes dans les deux appartements.

A noter aussi, le canton a enfin légiféré et est prêt à mettre en application une procédure de subventionnement de la petite enfance.

Le comité s'est réuni les 22 février, 20 avril, 15 juin, 3 octobre, 14 novembre, 17 décembre ainsi que le 10 mai pour l'assemblée générale. Son travail est résumé ci-dessous :

- La répartition des tâches de direction entre Mesdames Damaris Rupp et Marlies Wüthrich, sous la supervision de Madame Rolle depuis la maison, avec un soutien accru de Nicolas Caputo pour la comptabilité, s'est très bien déroulée. Le comité les remercie pour l'excellent travail fourni.
- Nous avons dû nous séparer de Madame Jessica Cotting, dont les résultats d'apprentissage étaient insuffisants. Elle a quitté la crèche le 30 avril 2011.
- Madame Marisa Rolle a vu sa demande pour une formation à la direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, dispensée par la HES-SO, acceptée au printemps 2011. Les cours ont débuté en septembre 2011. La formation est financée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse. Le comité a décidé de lui octroyer du temps pour pouvoir se rendre aux cours et de lui rembourser les frais de déplacement.
- Le nombre de semaines de congé est passé de 4 à 5 semaines pour le personnel de l'Etat. Comme nous essayons au maximum de proposer des conditions-cadre de travail similaires pour le personnel de la crèche, nous nous sommes alignés sur cette nouvelle mesure et le règlement du personnel a été modifié en conséquence.
- Nous avons aussi réfléchi à une éventuelle allocation employeur de 150 CHF/enfant (au prorata du taux d'activité) comme pour le personnel de l'Etat. Mais nous y avons renoncé car nous avons en majorité un personnel jeune, susceptible d'avoir des enfants, ce qui pourrait faire peser une augmentation

conséquence de la charge salariale. La pyramide des âges et le nombre d'employé-e-s de l'Etat permet d'absorber le surcoût de cette allocation, ce n'est pas le cas pour une petite structure comme la crèche Pérollino. Nous avons néanmoins décidé de verser une prime de naissance unique de 1'800 CHF (équivalent à 1 an d'allocation) versée en intégralité pour le personnel engagé à durée indéterminée avec un taux d'occupation supérieur ou égal à 50%. Ceci est aussi mentionné dans le règlement du personnel.

- Le rapport d'occupation des places d'accueil a été fourni à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Nous avons reçu un premier versement d'environ 38'000 CHF de l'OFAS pour l'augmentation de l'offre de places d'accueil. La subvention est activée pour 2 ans, la même procédure sera donc effectuée en 2012 pour obtenir l'entier de celle-ci.
- La loterie romande nous a aussi accordé une subvention de 8'800 CHF pour 2011.
- Le canton a préparé le règlement d'application de la loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE). Nous avons participé à une séance d'information le 3 octobre. L'idée consiste à diminuer les tarifs appliqués aux parents pour tenir compte de la subvention. Le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) est chargé de mettre en oeuvre la procédure d'attribution de la subvention. Il faut se rendre à l'évidence, cela représente un surcroît de travail administratif non-négligeable (au moins aussi compliqué que ce que demande l'OFAS). Il faudra donc que cela entre dans les moeurs. Les premières données ont dues être fournies pour fin novembre.
- En anticipation de la subvention cantonale, nous avons réfléchi avant l'été à une adaptation des tarifs aux parents. En sus d'une diminution globale, nous avons aussi décidé d'instaurer une réduction conséquente pour les frères et soeurs d'un premier enfant qui fréquentent la crèche (50% de réduction pour le 2^e enfant placé, 75% de réduction pour le 3^e). Nous avons aussi procédé à un « ripage » en fin d'année 2011 pour satisfaire le SEJ qui considérait que la réduction pour les familles de revenu moyen était insuffisante.
- En réponse à une démarche de l'association du personnel des hautes écoles fribourgeoises (APHEF), Madame Chassot, directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), a donné son accord le 8 août 2011 pour intégrer la Haute école pédagogique (HEP) aux écoles bénéficiaires de la crèche Pérollino. Suite à l'accord de l'association Pérollino et des directions d'écoles de la HES-SO//FR sur le principe, la clé de répartition des coûts à imputer aux budgets des différentes écoles doit encore être adaptée en conséquence. La nouvelle péréquation sera effective en 2013 mais nous pouvons déjà assurer que la crèche accueillera quelques enfants « HEP » dès le printemps 2012.

- Le comité a donné mandat à Messieurs Omar Abou Khaled et Adrien Nicolet de proposer un site WEB pour Pérollino. L'idée est d'avoir un « content management system » (CMS) permettant de faire la maintenance du site facilement, fondé sur l'approche sharepoint, avec un espace privé, accessible sur mot de passe, permettant de mettre des photos facilement accessibles aux parents utilisant la structure d'accueil. Le site sera vraisemblablement mis en ligne en 2012.
- En fin d'année 2011, le comité a entamé une action auprès du chef du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), Monsieur Quéru, pour dénoncer ce que nous considérons comme un dysfonctionnement du SEJ en matière de ressources mises à disposition. Cette action a permis d'organiser un « debriefing » avec M. Quéru le 20 janvier 2012 et d'obtenir l'assurance d'une thématisation des problèmes de maltraitance d'enfant avec la fédération des crèches et garderies fribourgeoises.
- Dans le cadre du projet « archigenre » la deuxième étape prévoyait d'étudier l'adaptation de la villa de l'arsenal pour accueillir la crèche Pérollino, en tenant compte des résultats de la première étape du projet. La demande de prolongation de financement ayant été refusée par l'OFFT, d'autres sources de financement sont recherchées. La rédaction du projet pédagogique de la crèche n'a donc pas été effectuée dans ce cadre. Un travail de thèse de master a néanmoins été réalisé.
- Profitant de la recherche d'un logiciel de comptabilité pour les écoles de la HES-SO//FR, Monsieur Nicolas Caputo a proposé que nous utilisions aussi ce logiciel de comptabilité Winbiz pour la crèche Pérollino. Lui-même et Madame Marisa Rolle suivraient la formation à l'utilisation de ce logiciel. Cela a été accepté et la formation se déroulera en 2012.
- Madame Laurence Chassot et Monsieur Hervé Bourrier ont vérifié les comptes 2011. Voir partie 3. de ce rapport.

Enfin un point très important que nous souhaitons mettre en exergue :
les locaux définitifs de la crèche.

Pour rappel, l'intégration de la crèche au bâtiment santé-social n'était pas idéale car il n'y avait pas de place de jeux extérieure prévue, ce qui était réhibitoire pour nous.

Monsieur Lang, architecte cantonal, nous a proposé d'étudier une solution alternative : la villa de l'Arsenal.

L'équipe « Archigenre » a ainsi pu obtenir les plans de la villa facilement pour l'étude prévue en 2^e étape du projet « architecture et genre ».

Pour prendre date, voici les événements à noter durant cette année :

-
- 3 mai 2011 : par décision du Conseil d'Etat (partie du message 243 en annexe), la crèche a été « sortie » du bâtiment santé-social.
- 3 octobre 2011 : première séance du groupe d'étude formé par M. Lang (sa composition est précisée en annexe de ce rapport) au sein duquel nous avons souhaité être intégré-e-s afin que la crèche Pérollino ne soit pas « oubliée » dans la planification concernant le nouveau bâtiment santé-social.
- 11 novembre 2011 : nous apprenons que M. Lang a mandaté Monsieur Bruderer, architecte fribourgeois, pour faire une étude de faisabilité quant à une éventuelle rénovation de la villa de l'arsenal
- 11 novembre 2011 : visite de la villa, avec les locataires actuels, les grenadiers (bureau et dépôt) et la protection civile (archives). Ceux-ci doivent déménager dans l'arsenal lui-même, dès que celui-ci aura été libéré par l'école des métiers.
- 15 novembre 2011 : nous ne participons plus aux séances. Il a été décidé dès la deuxième séance que le dossier pérollino serait traité indépendamment du bâtiment santé-social. Mais nous recevons toujours les PV de séance. Plus aucune référence n'est faite à la crèche.
- 5 décembre : nous rendons attentif M. Lang par mail au fait que nous allons, Mesdames Rolle et Voirin, entreprendre des démarches auprès de la ville de Fribourg car nous envisageons d'occuper l'entier de la villa avec une structure d'accueil de la petite enfance.

En conclusion, nous travaillons sur ce dossier avec les objectifs suivants :

- Obtenir la villa de l'Arsenal pour accueillir la crèche Pérollino
- De préférence l'entier de la villa, ce qui offre des possibilités d'augmentation de l'offre de garde. La solution que nous privilégions est de faire une convention avec la ville de Fribourg.
- Pouvoir investir les lieux à la rentrée académique 2014-2015.

3. Comptabilité

Vous trouverez ci-dessous le bilan de l'association de la crèche Pérollino au 31 décembre 2011, ainsi que le décompte de pertes et profits agrégé par groupe de comptes.

Le détail des comptes, les pièces comptables ainsi que la justification de chaque position sont à la disposition des membres de l'association sur demande.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIFS		PASSIFS	
Caisse	154.75	Créanciers AVS-AC-ALFA	0.00
BCF fonctionnement	2'949.35	Caisse de compensation	0.00
BCF Association Pérollino	107'919.65	Passifs transitoires	29'685.30
BCF Loyer de garantie 4.5 pces	3'464.85	Provisions UNI	6'000.00
BCF Loyer de garantie 3.5 pces	2'864.90	Provisions extension	15'000.00
Actifs transitoires	2797.70	Réserves	7'000.00
		Capital	38'968.75
		Bénéfice provisoire reporté	23'497.15
TOTAUX	120'151.20		120'151.20

Garantie vis-à-vis de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg

11'030.00

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

CHARGES		PRODUITS	
Charges salariales	333'769.90	Recettes parents HES-SO	128'762.50
Charges sociales	57'251.35	Recettes parents hors HES-SO	111'097.50
Charges locaux	39'900.30	Inscriptions	1'600.00
Charges équipements	17'198.95	Cotisations	2'200.00
Charges nourriture/soins	55'987.15	Subventions commune-canton-confédération	259'333.75
Autres charges de personnel	13'469.40	Contributions UNI-FR	24'000.00
Charges administratives	13'502.20	Dons/Loterie/Intérêts	27'582.65
TOTAUX	531'079.25		554'576.40

Résultat à fin décembre 2011

23'497.15

4. Annexes

4.1. Annexe 1 : message 243 du Conseil d'Etat

4.2 Crèche «Pérollino»

Lors de l'examen des projets de concours d'architecture, le jury a constaté que la crèche «Pérollino» ne trouvait pas facilement sa place dans le bâtiment à construire, dont la vocation principale est la formation et la recherche et qui doit, selon le projet d'urbanisme, être entouré d'espaces publics à forte circulation piétonne. Cette situation, conjuguée avec les besoins supplémentaires nécessaires pour l'unité «skills labs» mentionnés ci-dessus, a mené à la proposition de sortir la crèche du bâtiment même et de lui trouver un emplacement alternatif sur le terrain des Arsenaux. Dans ce contexte, la petite villa en tête de l'actuel Arsenal, actuellement mise à disposition du Contingent des Grenadiers fribourgeois et de la Landwehr, constitue une option intéressante. La villa avec son petit jardin semble pouvoir offrir des conditions de vie plus appropriées pour les enfants, tout en restant à proximité immédiate des deux hautes écoles. La mixité de fonctions voulue dans le projet initial ne serait donc pas mise en question. Cette option nécessite encore une analyse, accompagnée d'une estimation des coûts de rénovation et de transformation.

4.2. Annexe 2 : groupe d'études pour le bâtiment santé-social

Composition initiale :

M. Charles-Henri Lang	Etat de Fribourg
M. Jean-Etienne Berset	HES-SO Fribourg
Mme Barbara Zosso	Service des affaires universitaires SAfU
Mme Susanna Weyermann	HEdS
M. Jean-Christophe Bourquin	HEF-TS
Mme Pascale Voirin	Association Pérollino
Mme Marisa Rolle	Crèche Pérollino
M. Armon Semadeni	Semadeni Architekten GmbH
Mme Katrin Oechslin	Semadeni Architekten GmbH

